

# GUIDE DES PARENTS

## Terrain de jeux de Saint-Raphaël



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce document qui vous informe sur le fonctionnement et les règlements du Terrain de jeux. Vous y trouverez tous les renseignements importants et nécessaires et nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Merci de votre confiance.

Laurie Morissette, coordonnatrice des loisirs

Marie-Pier Lacroix, responsable du Terrain de jeux

**À LIRE ET À CONSERVER**

## NUMÉROS IMPORTANTS

Chalet Intergénérationnel : (418) 705-1001

Centre communautaire : (418) 243-2744

Gymnase : (418) 243-3431

Bureau municipal : (418) 243-2853

En cas d'urgence : (418) 932-8688 - cellulaire Marie-Pier Lacroix

## CALENDRIER DE L'ÉTÉ

Juillet				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fermé Fête du Canada	2 Piscine	3	4 Piscine	5
8	9 Piscine	10 Musée Plaines	11 Piscine	12
15	16 Piscine	17 Miller Zoo	18 Piscine	19
22	23 Piscine	24 Boîte à science	25 Piscine	26
29	30 Piscine	31 Soccer Bulle		
Août				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1 Piscine	2
5	6 Piscine	7 Éco-Parc	8 Piscine	9
12	13 Piscine	14	15 Fête du TDJ	Fermé

**Musée des plaines d'Abraham à Québec** : Deux activités thématiques par groupe d'âge dans le musée et dans la Tour Martello 2. Beau temps/mauvais temps

**Miller zoo à Frampton** : Visite du zoo incluant une collation par enfant pour les animaux de la ferme. En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain.

**Boîte à science au Terrain de jeux** : Présentation de créatures extraordinaires et fabrication d'une fusée carbonique. Beau temps/mauvais temps

**Soccer Bulle au Terrain de jeux** : Plusieurs jeux organisés avec des bulles gonflables. Beau temps/mauvais temps

**Éco-Parc à Lac-Etchemin** : Les enfants profiteront toute la journée du lac, des glissades d'eau et de la piscine à vagues. En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain.

**Fête du TDJ au Terrain de jeux** : Activités spéciales et surprises. Beau temps/mauvais temps

Pour chaque activité spéciale en dehors du Terrain de jeux :  
chandail du TDJ et lunch froid  
L'autobus quitte à 9h00, soyez prêts!

### **JOURNÉE TYPE**

6h30 à 8h30 : Ouverture du service de garde. Il est à noter qu'avant 8h30 le matin, seuls les enfants inscrits au service de garde bénéficieront d'un encadrement.

8h30 à 9h00 : L'accueil des enfants se fait au Chalet Intergénérationnel derrière le Centre communautaire. Nous vous demandons de circuler lentement dans le stationnement. Nous avons plusieurs enfants qui arrivent à vélo, méfiez-vous.

**NOUVEAU**

**En cas de pluie, l'accueil des enfants se fait au Centre communautaire. Vous entrez par la porte principale à l'avant.**

9h00 : Animation par groupe

10h15 : Collation

10h30 : Animation par groupe

- 11h45 : Le dîner se déroule à l'intérieur de la petite salle du Centre. Une fois le repas terminé, les enfants peuvent faire des jeux libres.
- 13h00 : Animation par groupe
- 14h15 : Collation
- 14h30 : Animation par groupe
- 15h45 : Fin de la journée. Les enfants récupèrent leurs effets et rejoignent leurs parents. Les enfants inscrits au service de garde restent au Chalet et font des jeux libres.
- 16h00 à 17h30 : Ouverture du service de garde. Il est à noter qu'après 16h00, seuls les enfants inscrits au service de garde bénéficieront d'un encadrement. Si votre enfant n'est pas inscrit et qu'il est encore présent après 16h00, des frais seront chargés.

### **RESPONSABLE DU TDJ ET COMMUNICATION**

Pour une deuxième année, Marie-Pier Lacroix est la responsable du Terrain de jeux. Elle sera présente tous les jours sur le site pour soutenir l'équipe d'animation et répondre à vos questions. Nous vous demandons de lui adresser toutes vos demandes directement, elle est la personne la mieux placée pour y faire suite et diffuser l'information auprès de l'équipe d'animation.

À plusieurs occasions dans l'été, la responsable vous glissera des mots dans la boîte à lunch de votre enfant pour vous informer des activités à venir ou de petits rappels.

Aussi, nous vous demandons de vous abonner à la page Facebook de la Municipalité de Saint-Raphaël. Ainsi, si une activité est remise ou autre information importante, vous serez informé rapidement.

## **PROCÉDURE D'ACCUEIL ET DE DÉPART**

À son arrivée, chaque enfant doit s'identifier à l'animatrice du service de garde. Elle cochera son nom sur les feuilles de présence. À la fin de la journée, vous devez mettre vos initiales sur les feuilles de présence avant de partir avec votre enfant. Nous ne vous contacterons pas en cas d'absence. En cas de retard, rendez-vous avec votre enfant au Chalet Intergénérationnel pour consulter le tableau des activités. Ainsi, vous pourrez repérer son groupe. Si vous ne les trouvez pas, contactez Marie-Pier Lacroix au (418) 932-8688.

## **SERVICE DE GARDE**

Le service de garde est ouvert de 6h30 à 8h30 et de 16h à 17h30. Si vous prévoyez un retard le soir, vous devez nous en informer par téléphone. Si nous n'avons pas eu de nouvelle durant la journée, à 17h30, l'animatrice du service de garde vous contactera. Si vous n'êtes pas arrivé et que l'animatrice est toujours sans nouvelle, elle téléphonera aux numéros d'urgence inscrits sur la fiche santé et demandera que l'on vienne chercher votre enfant. Les frais de retard sont de 1\$/minute.

## **DÎNER ET COLLATIONS**

Votre enfant aura besoin d'un lunch et de deux collations nutritives par jour. À son arrivée le matin, votre enfant doit avoir déjeuné. Nous vous conseillons d'utiliser des *icepacks* ou de faire congeler ses breuvages. Votre enfant aura accès à des micro-ondes pour chauffer son lunch avec l'aide d'un animateur. **Les aliments contenant des noix ou des arachides sont interdits.** D'autres aliments pourraient également être interdits selon la gravité des allergies qui nous seraient signalées. De plus, il est interdit d'échanger le contenu de son lunch avec un autre ami.

## **VÊTEMENTS ET CHAUSSURES**

Nous vous demandons de prévoir des vêtements confortables pour jouer et appropriés à la température. En cas de pluie, un imperméable et des bottes d'eau sont très appréciés. Les chaussures de sports sont les plus appropriées au Terrain de jeux. GOUGOUNES INTERDITES.

## **CRÈME SOLAIRE**

Nous prenons pour acquis que vous avez appliqué de la crème solaire à votre enfant le matin avant l'arrivée au Terrain de jeux. Nous en réappliquerons aux collations et sur l'heure de dîner.

**La crème solaire en aérosol est interdite**, car les enfants ont beaucoup de difficulté à l'appliquer et ils finissent trop souvent par en avoir dans les yeux.

## **ARGENT ET JOUETS**

Pour éviter les pertes, les bris et tout conflit, votre enfant ne peut pas apporter de l'argent ou des jouets au Terrain de jeux à moins d'une demande spéciale écrite de la part de ses animateurs.

**AUCUN MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE!**

## **SAC À DOS**

À tous les jours, votre enfant doit avoir dans son sac à dos :

- ✓ boîte à lunch avec deux collations nutritives et un dîner
- ✓ crème solaire
- ✓ bouteille d'eau
- ✓ maillot de bain et serviette
- ✓ chapeau ou casquette
- ✓ sous-vêtements de rechange pour les plus jeunes

## **PISCINE**

Par beau temps, les mardis et les jeudis, votre enfant ira se baigner à la piscine extérieure de Saint-Gervais. L'autobus part du Terrain de jeux vers 12h45 et revient pour 15h45. Il doit avoir un maillot de bain et une serviette. Les cheveux longs devront être attachés.

**Si votre enfant doit porter une aide flottante, vous devez absolument nous en informer ET LA FOURNIR. Si votre enfant a besoin d'une aide flottante dans la partie profonde, vous devez l'indiquer et il devra la porter en tout temps. Si les sauveteurs jugent que votre enfant doit porter une aide flottante, c'est eux qui ont le dernier mot et votre enfant devra en porter une.**

Les enfants qui doivent porter une aide flottante seront identifiés par un bracelet à la piscine pour leur sécurité. Tous les enfants vont à la piscine, qu'ils se baignent ou non. Les enfants qui ne se baignent pas (maladie ou choix) font des jeux calmes à l'extérieur de l'eau.



**Aide flottante acceptée :**

Gilet de sauvetage  
Flotteurs attachés dans le dos

**Aide flottante NON-acceptée :**

Flotteurs  
Ballon dorsal

**ENFANT MALADE ET MÉDICAMENTS**

Si votre enfant se blesse ou est malade durant le Terrain de jeux, son animateur tentera de vous rejoindre afin que vous puissiez venir le chercher dans un délai raisonnable. C'est donc important que les numéros en cas d'urgence soient toujours à jour. En cas d'accident grave et si nous ne pouvons vous joindre, nous pourrions faire appel aux services d'urgence afin de mettre votre enfant en sécurité.

**Nous vous demandons de garder votre enfant à la maison s'il a une maladie contagieuse ou des poux.** Si votre enfant doit prendre des médicaments durant le Terrain de jeux, vous devrez remplir une autorisation avec son animateur.

## **OBJETS PERDUS** IDENTIFIEZ TOUS LES OBJETS DE VOTRE ENFANT !

Les objets perdus sont gardés au Chalet dans une boîte, regardez régulièrement à l'intérieur de celle-ci. Après le Terrain de jeux, les objets perdus sont donnés aux bonnes œuvres de Bellechasse.

## **CODE DE VIE DU TERRAIN DE JEUX**

- ✚ Je m'engage à faire preuve de politesse et de respect envers les autres, en gestes et en paroles
- ✚ Je m'engage à suivre les consignes des animateurs
- ✚ Je m'engage à participer activement aux activités du Terrain de jeux
- ✚ Je m'engage à respecter le matériel et à tenir les lieux propres
- ✚ Je m'engage à demeurer en présence de mon groupe et de mes animateurs

## **GESTION DE LA DISCIPLINE**

Un enfant qui ne respecte pas le code de vie du Terrain de jeux et/ou les consignes de fonctionnement, qui se montre impoli, non respectueux ou violent par ses gestes ou ses paroles envers les animateurs et/ou les autres enfants est passible d'une suspension définitive du Terrain de jeux et ce, sans remboursement possible. En cas de mauvaise conduite, l'escalade des sanctions s'effectuera comme suit :

- 1 - Avertissement écrit expliquant la nature du problème à l'enfant et aux parents;
- 2 - Rencontre entre les parents et la responsable, et conséquence pour l'enfant;
- 3 - Rencontre entre les parents et la responsable, et l'enfant est suspendu pour 1 journée;
- 4 - Rencontre entre les parents et la responsable, et l'enfant est suspendu pour le reste de l'été.

À chaque étape, les parents sont informés de la situation et sont consultés afin de remédier à la situation le plus rapidement possible. Chaque cas sera évalué selon la gravité et la fréquence du comportement. Une suspension définitive peut être faite dès le premier avis (bataille grave, trouble de comportement important, violence envers un animateur, etc.). Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été.